



# che minots

UN VOTE SERVICE  
UNE VOIE PUBLIC



TRACTION



Le 20 mars prochain, les cheminotes et les cheminots vont élire leurs représentants aux comités d'entreprise, aux CHSCT et leurs délégués du personnel. Voter massivement CGT, c'est exiger une autre réforme du système ferroviaire que celle que veulent nous imposer le gouvernement et les directions de la SNCF et de RFF. Dans cette optique, la CGT a élaboré une proposition, « *La voie du service public* », qui permet de redynamiser le service public et l'ensemble des métiers de notre entreprise. Ce 4 pages vous présente les analyses et les propositions de la CGT.



# UN MANDAT BIEN REMPLI

Depuis 2003 la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader à la Traction.

Plus d'un emploi de conducteur sur quatre aura été supprimé durant ces dix dernières années.



Les libéraux européens et français tentent depuis longtemps de développer la concurrence dans le ferroviaire afin d'augmenter les profits. La licence de conducteur européenne a ainsi été créée afin de faciliter les transferts de personnels entre entreprises et le dumping social.

Dans la droite ligne de cette politique, direction et gouvernements déstructurent l'entreprise SNCF en la découpant par activité et par produit pour mieux répondre aux intentions libérales d'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.

Ce cloisonnement absurde implique l'augmentation de la productivité et une vision nombriliste de chaque activité. Détériorant lourdement la qualité de la production, cela a des conséquences sur la sécurité des circulations.

Cette stratégie ne permet pas non plus de développer les trafics. L'exemple du Fret en est une démonstration catastrophique :

# ACTIONS CGT

**Dès 2012, et durant tout son mandat, la CGT a été à l'offensive. Les 9 000 signatures de la pétition licence et l'envahissement du siège de la direction de la Traction le 4 avril de cette année-là ont été déterminants.**

la création des pools fac ne peut être la réponse aux aléas de production.

La Traction n'échappe pas à cette logique dévastatrice en spécialisant ADC<sup>1</sup>, roulements et UO<sup>2</sup>. La spécialisation, la déshumanisation des résidences, les outils de communication sont des facteurs d'isolement. La disparition annoncée des autorisations de départ, des annonces de sécurité dans les gares, la multiplication de tâches annexes (annonces, renseignements), la généralisation de l'EAS<sup>3</sup> et l'évolution de la réglementation (formulaires de communication, SAR<sup>4</sup>, réglementation Fret) augmentent la charge mentale des ADC. La longueur des étapes, l'état des engins moteurs, les dérrogations à la réglementation du travail et l'allongement des carrières pèsent sur la santé.

## POUR L'EMPLOI

Afin de lutter contre les suppressions de poste de conducteur, la CGT détermine le nombre

précis d'ADC nécessaires pour assurer la production dans chaque roulement, UPT<sup>5</sup> et ET<sup>6</sup> à chaque changement de service.

Cette cohésion entre les militants de terrain et les nationaux permet d'être plus efficace. Contrairement à la situation dramatique du Fret, l'emploi dans les ET voyageurs a ainsi été maintenu. Certains établissements parisiens (Paris Rive gauche et Paris Saint-Lazare) se sont redressés, des mises en stage ont été obtenues là où elles faisaient largement défaut. À l'ET rhénan, par exemple, un plan pluriannuel va être instauré pour augmenter enfin le nombre de CTT<sup>7</sup> et répondre aux besoins de formation et d'encadrement des ADC.

## POUR UN JUSTE SALAIRE

Pour la CGT, l'emploi et un autre partage des richesses sont les éléments essentiels pour garantir retraite et protection sociale.

C'est pourquoi elle s'est engagée pour l'augmentation de chaque élément constitutif du salaire liquidable. Au niveau de la Traction, cela s'est traduit par le doublement du taux de la prime « service train » pour chaque CRTT<sup>8</sup>, soit une augmentation substantielle de 80 euros par mois. Nous avons été également les premiers à obtenir la reconnaissance de la date OSVC (origine service valable conduite) pour l'accès à la PR 19. De nombreux ADC ont ainsi pu accéder à la PR terminale de la spécialité conduite. Considérant que les jeunes TB2 se trouvaient bloqués dans leur déroulement de carrière, la CGT a obtenu plusieurs centaines de PR 13 et PR 14 pour ces ADC.

## POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

La CGT a combattu les dispositions visant à détériorer les conditions de vie et de travail. La prise en charge avant, pendant et après la visite d'aptitude, et la reconnaissance du suivi professionnel et de la formation continue sont des revendications portées par la CGT. Le rôle central du médecin du travail et celui du CTT dans le contrôle et le maintien de l'habilitation du conducteur ont été regagnés durant ce mandat.

Notre implication et notre détermination, y compris au niveau européen, vont permettre la suppression de la visite psychologique de renouvellement et de celle de l'aptitude médicale en cas d'arrêt de travail consécutif à un accident de personnes. À présent, il faut maintenir la pression pour gagner la reconnaissance du suivi continu en lieu et place de l'examen triennal et une prise en charge efficace en cas d'accident de personnes, d'agression et d'accident subis par l'ADC.

Pour la CGT, le travail doit s'adapter à l'homme. Elle propose donc de limiter le temps de conduite, de créer des roulements qui permettent un équilibre entre vie familiale et travail, d'aménager des roulements de fin de carrière, mais aussi de créer des roulements d'accueil pour les nouveaux autorisés. Cela passe également par la prise en compte réelle des rythmes de travail et par l'aménagement des temps de repos récupérateur.

Les autres points sur lesquels la CGT reste inflexible sont la sécurité des circulations et la sûreté des usagers et des cheminots. Le manque de moyens et l'organisation de l'entreprise et de la production ne sont pas étrangers à leur forte dégradation.

Pour les cheminots de la Traction, pas d'alternative : il faut voter CGT pour « *La voie du service public* ».



### CHEMINOTS INTERACTIFS

En flashant ici, vous accédez directement au JT consacré à votre métier.

# LA CGT REVEN- DIQUE

- Un maximum de niveau 2 pour les TA et de niveau 3 pour les TB.
- Des PR supplémentaires pour les TB2 et les TB3.
- La mise en place et/ou le développement d'une médecine préventive.
- Un suivi et des formations continus.
- De revoir l'organisation de la Traction en intégrant de la multiactivité dans les roulements, les UO et le mangement de la sécurité.
- La prise en compte réelle des rythmes de travail et l'aménagement de temps de repos récupérateur.

1 ADC : agent de conduite.

2 UO : unité opérationnelle.

3 EAS : équipement à agent seul.

4 SAR : signal d'alerte radio.

5 UPT : unité de production Traction.

6 ET : Établissement Traction.

7 CTT : cadre Traction.

8 CRTT : conducteur de tram train.

la  
cgt

FÉDÉRATION  
DES CHEMINOTS

